

# VOREPPE

# Année

Magazine d'information municipale

# Décembre 2021 n° 179

Joyeuses fêtes  
de fin d'année !



## Actu

Voreppe labellisée  
Ville prudente

## Dossier

Animations à foison  
pour les fêtes de Noël

## Portrait

L'équitable fait  
le bonheur de  
Dominick Kolesnicoff



[www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr)



## PHOTO DU MOIS



### **Le retour du marché de Noël**

Annulé au dernier moment l'année dernière pour cause de Covid19, le marché de Noël a fait son grand retour les 27 et 28 novembre. Organisé par le Voreppe Basket Club et l'association des commerçants *Voreppe mon Village*, il a réuni de nombreux exposants et proposé des animations qui ont fait le bonheur des petits et des familles. On a même vu le Père Noël ! Malgré une météo froide et humide, les Voreppins ont apprécié de pouvoir de nouveau déambuler entre les stands colorés de futurs cadeaux et de gourmandises.

## #ÉDITO



### L'ESPRIT DE NOËL

Il y a tout juste un an, nous terminions « *une drôle d'année, une année pas drôle* » comme je l'écrivais dans mon édit. Avec l'espoir d'une année 2021 qui soit redevenue normale.

12 mois plus tard, la crise sanitaire s'est installée dans la durée et ses contraintes continuent de peser sur notre vie quotidienne. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous y habituer. La vaccination et le pass sanitaire ont permis toutefois de reprendre la plupart de nos activités professionnelles, familiales et associatives.

C'est pourquoi je redis l'importance de respecter tous les gestes barrières, de porter le masque partout où il est nécessaire, mais aussi de se vacciner pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et de faire les rappels de deuxième et troisième dose pour ceux qui sont concernés.

Ne pas s'y conformer c'est faire preuve d'irresponsabilité et c'est mettre en danger autrui.

Malgré tout cela, cet équilibre reste très fragile et les derniers chiffres montrent une reprise inquiétante de la circulation du virus.

Dans cette situation, à laquelle nous devons nous habituer, nous attachons une importance particulière à ce que l'esprit de Noël soit présent dans notre commune en ce mois de décembre.

Pari réussi, me semble-t-il, grâce à l'implication de nos partenaires associatifs et institutionnels.

Le coup d'envoi de cette période festive a été donné les 27 et 28 novembre avec le marché de Noël.

Le Téléthon en ce début décembre démontre chaque année que les Voreppins sont sensibles à la cause de la recherche médicale et savent faire preuve de générosité.

Dans le même esprit de solidarité, je salue la reconduction, pour la seconde année, de l'opération des boîtes solidaires menée par l'association Aide et action en Isère avec le concours de l'espace Rosa Parks.

Les animations proposées du 17 au 29 décembre permettront à tous les publics, seuls, en famille, petits et grands, de retrouver la magie de Noël avec des yeux d'enfants.

Je tiens très sincèrement à remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour offrir aux Voreppins un beau mois de décembre

Enfin, en décembre et janvier, les points de passage les plus fréquentés de la commune, dont la toute nouvelle place Florence Arthaud à Bourg-vieux, revêtiront leurs habits de lumière pour le plaisir des yeux.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Très bonne lecture.

**Luc Rémond**

Maire de Voreppe

Vice-président du Pays Voironnais

### SOMMAIRE

Rétro / p 4 et 5

Actus / p 6 à 11 et 14

Dossier / p 11 à 13

Quartiers / p 14 à 15

Portrait / p 15

Racines / p 16

Expression politique / p 17

Agenda / p 18 à 19

Infos pratiques / p 20

L'écho des associations / p 21 à 23

### Commémoration

Le 103<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 a été célébré aux cimetières du Chevalon et du Bourg. L'école de musique et le Conseil municipal d'enfants et de jeunes ont pris part aux cérémonies.



## VOREPPE EN NOVEMBRE

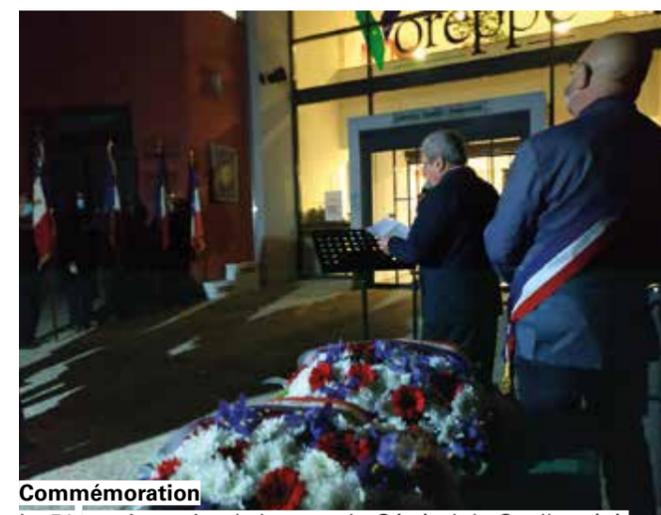
### Visite chez les pompiers

À l'invitation du Sdis 38 et de sa Présidente Anne Gérin, le Maire et quelques élus ont pu visiter le centre technique d'appel des pompiers. Ce centre reçoit près de 400 000 appels par an et régule l'intervention des 5 600 pompiers professionnels et volontaires du département.



### Lampions de la Saint-Martin

Plusieurs dizaines d'enfants ont participé au traditionnel défilé aux lampions de la Saint-Martin organisée par le Comité de jumelage. Avant de monter à l'église St Didier, un goûter géant leur avait été proposé à l'Arrosoir.



### Commémoration

Le 51<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Général de Gaulle a été célébré le 9 novembre devant le portrait sur le mur à l'entrée de la Mairie. Le Maire a lu un extrait des mémoires du Général sur la thématique, très actuelle, de l'unité nationale.



### Des nouveaux Conseillers municipaux

Les élèves de CM2 des écoles ont voté pour renouveler une partie du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes. Une démarche démocratique très pédagogique dès l'enfance, à l'heure où les électeurs adultes délaissent les urnes.



### Des reflets à l'espace Christolhomme

Jean-Louis Chenevas et Yves Jaccaz exposent leurs plus belles photos de « Reflets » à l'espace Christolhomme. Balade nature et émotion des portraits, en couleurs ou noir et blanc, un univers poétique à découvrir jusqu'au 17 décembre. Le vernissage a eu lieu le 17 novembre en présence des artistes et de nombreux invités.

## 4 CONCERTS STRAVINSKI, AVEC NOS ARTISTES VOREPPINS EN 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE

En clôture des événements autour du 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Igor Stravinski, l'association Stravinski à Voreppe, présidée par Jean-Pierre Stump, propose 4 concerts exceptionnels gratuits à 20h à l'Arrosoir. Avec en 1<sup>ère</sup> partie de chaque concert une représentation de nos artistes locaux. À ne pas manquer !

### Mercredi 15/12

**Stravinski en Suisse** : *L'histoire du soldat* (mimodrame)

Et en 1<sup>ère</sup> partie : le chœur d'hommes " *Les Gars de Roize* " interprétera des chants d'Europe de l'Est, dont deux compositions d'Igor Stravinski, et d'Italie.

### Judi 16/12

**Stravinski en France** : *Compositeurs à Paris* (œuvres de Liszt / Ravel / Chopin / Stravinski) / François-Xavier Poizat au piano.

Et en 1<sup>ère</sup> partie : le **Groupe Confidences**, groupe de création amateur de la Cie Confidences, vous propose un accueil chorégraphique autour du Sacre du printemps d'Igor Stravinski. Cette performance occupera différents espaces de l'entrée de l'Arrosoir.

### Vendredi 17/12

**Stravinski en Russie** : *Le piano russe du siècle dernier* (œuvres de Stravinski / Chostakovich / Prokofiev).

Et en 1<sup>ère</sup> partie : les élèves de musique et son big band joueront des œuvres de Stravinski réarrangées en jazz, parmi lesquelles L'oiseau de feu et le célèbre Sacre du printemps.



Gratuit / Ouverture des portes 18h30 / Début des soirées à 19h15 / Pass sanitaire obligatoire.

## UN CABINET DE THÉRAPIE PSYCHO-ÉMOTIONNELLE

Géraldine Alberti est thérapeute « bien-être », spécialisée dans l'accompagnement psycho-émotionnel et énergétique. Elle a ouvert son cabinet à Voreppe où elle a des attaches familiales.

« Souvent quand vous voulez prendre soin de votre corps, vous pensez sport, relaxation et alimentation équilibrée. Mais c'est incomplet : le bien-être se joue aussi en prenant soin de son mental, et en étant attentif à ses émotions et à des blessures plus ou moins invisibles », explique Géraldine Alberti.

« La thérapie que je pratique aide à se libérer de traumatismes même anciens, des dépendances de toutes sortes, phobies, stress, mal-être, douleurs physiques et problèmes de sommeil. Ces maux dont on n'arrive pas à se défaire, alors qu'on aurait tout ou presque pour se sentir heureux. Le



### Samedi 18/12

**Stravinski à Voreppe** : *Élégie et musique klezmer* (œuvres de Rachmaninov / Fauré / Ysaye).

Et en 1<sup>ère</sup> partie : l'association **Arscénic** présente "La Quintessence". Comment faire ressortir l'essentiel de l'œuvre et de la vie de Stravinski ? Un défi que Véro, avec l'aide de son équipe, va tenter de relever avec cette création fantasmagorique, où tout ne se passera pas comme prévu...



fondement de cette thérapie tient en un mot : la libération. L'hypnose permet aussi de cerner les causes de problèmes et d'y apporter des solutions. Il n'est jamais trop tard pour prendre soin de soi et de sa vie, c'est même toujours le bon moment ! » conclut-elle. Géraldine Alberti reçoit à son cabinet, en visio ou à domicile.

172, rue Vaucanson - bâtiment California Gym  
www.geraldine-alberti.com - 06 84 72 75 54.

## UNE NOUVELLE ASSOCIATION POUR LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU PÉRISCOLAIRE



Le Conseil municipal du 25 novembre a confié pour la période 2021 / 2025 la Délégation de Service Public du Périscolaire à l'Institut de Formation, d'animation et de conseil à la vie locale (Ifac). Cette association de niveau national, spécialisée et reconnue dans le domaine de l'animation et de l'encadrement des jeunes, succède donc à la MJC, candidat arrivé 3<sup>e</sup> au terme de la consultation.

### La DSP qu'est-ce que c'est ?

Depuis 2017, la Municipalité délègue à un opérateur privé la gestion du temps périscolaire, portant sur :

- Les accueils (matin, midi et soir) des 3 / 11 ans dans les écoles.
- L'accueil de loisirs sans hébergement le mercredi, les petites vacances et les vacances d'été pour les 3/12ans.
- Une offre de séjours éducatifs.
- L'accueil des enfants scolarisés les jours où leur école ne peut le faire (grève, crise sanitaire,...).

### Comment s'est déroulée la procédure ?

Le choix du délégataire est strictement encadré par le code de la commande publique et le code des collectivités territoriales.

Il s'est effectué sur la base d'un cahier des charges rigoureux correspondant à ses besoins, auquel trois candidats ont répondu.

Une instance spécifique, la Commission de la DSP, composée d'élus de la majorité et de l'opposition, a validé les candidatures reçues et confié au Maire la possibilité d'engager des négociations avec tous les candidats.

### 4 critères pour choisir

Les offres ont été examinées selon 4 critères, connus de tous les candidats :

- 1/ Conditions économiques.
- 2/ Qualité des projets d'accueil et d'animation.
- 3/ L'organisation proposée (moyens humains, formation, communication,...).
- 4/ Le pilotage du contrat et les relations avec la Mairie.

Le choix définitif a été acté après consultation de la Commission de la DSP, mais l'annonce n'a pu se faire avant le Conseil municipal pour respecter la procédure.



### Le mot de... Sandrine Gérin, conseillère déléguée au périscolaire

« Notre choix s'est porté sur l'offre qui répond le mieux à nos exigences de qualité au meilleur coût. Ce n'est pas l'offre la moins chère pour la commune, avec une charge pour la Ville de 504 K€ par an, mais c'est l'offre la plus intéressante et complète et la plus créative avec une riche valeur éducative qui renouvellera les pratiques actuelles. Enfin, et c'est un point important à souligner, le changement de prestataire ne laissera personne de côté puisque tous les personnels seront repris et bénéficieront de la même convention collective qu'actuellement ».



### et de Pascal Jaubert, conseiller délégué à la jeunesse

« La nouvelle offre propose une aide aux devoirs qui permettra aux enfants qui restent tard au périscolaire de profiter pleinement de la vie familiale de retour chez eux en fin de journée. »

### Périscolaire : une journée-type avec de l'aide aux devoirs

Dans le projet proposé par le nouveau prestataire du périscolaire, l'Ifac, la **journée type** ajoute de l'aide aux devoirs en plus de ce qui était actuellement proposé, pour le même tarif.

- 7h30 – 8h30 : accueil
- [8h30 – 11h30 : temps scolaire]
- 11h30 – 13h30 : restauration scolaire
- [13h30 – 15h45 : temps scolaire]
- 15h45 -16h45 : TAP ou garderie
- 16h45 - 17h45 : aide aux devoirs ou garderie
- 17h45 - 18h15 : garderie

### Ne pas confondre DSP et la convention d'objectifs et de moyens

La Ville confie à la MJC, la gestion du secteur jeunesse à destination des 11 – 17 ans par le biais d'une convention d'objectifs et de moyens. Une nouvelle convention, pour la période 2022 / 2024 est actuellement en cours d'élaboration entre la Ville et la MJC.

**8€ : prix payé par les familles pour un cycle de TAP de vacances à vacances**

## PROPRIÉTAIRES : À VOUS D'ÉLAGUER !

À l'approche de l'hiver, avec ses épisodes météorologiques de vent violent, de pluies et de chutes de neige, les risques de ruptures de câbles aériens (électriques ou téléphoniques) provoqués par les chutes d'arbres ou de branchages se font plus fréquents.

C'est arrivé à 2 reprises en novembre sur la route de Racin privant les riverains de téléphone et d'internet.

Il est donc important de rappeler qu'il **appartient aux propriétaires de rester vigilant et de faire le nécessaire afin d'assurer la sûreté et la commodité du passage sur la voie et de ne pas faire obstacle au fonctionnement normal des réseaux téléphoniques et électriques.**

Ainsi, il appartient aux propriétaires de veiller aux distances des plantations sous et aux abords des lignes aériennes (téléphoniques, électricité, éclairage public) : pour les lignes isolées à basse tension ainsi que pour les lignes téléphoniques, l'isolateur ne doit pas se trouver à moins d'1 mètre d'un arbre, en hauteur comme en largeur.

La responsabilité du propriétaire riverain, en tant que « gardien » de l'arbre, est engagée sur les dommages causés en cas d'accident ou en cas de chute d'arbre sur une voie publique, une ligne électrique ou téléphonique, en raison du non-respect de ces dispositions.

**Si vous devez intervenir pour respecter vos obligations, pensez à :**

- **Déclarer les interventions en Mairie au préalable** si ces dernières nécessitent une occupation ou une fermeture de la voie pour des raisons de sécurité.



- **Contactez au préalable Enedis** par l'envoi d'une Déclaration de projet de travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de travaux) sur [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr) pour connaître les conditions de sécurité préalables à l'intervention.

Par ailleurs, la Mairie rappelle que les plantations ne peuvent empiéter sur le domaine public et doivent être coupées à l'aplomb des limites des voies publiques sur une hauteur de 5 mètres. Les haies ne doivent pas dépasser sur les voies communales ou sur les chemins ruraux \*.

\*Arrêté municipal n° 2016-353 du 3/6/16

## Tri des déchets : le bac jaune à la fête !

La période des fêtes génère souvent plus de déchets que d'habitude. Le Pays Voironnais nous rappelle les bonnes pratiques pour un tri efficace et respectueux de notre environnement, où le bac jaune sera à la fête !



**C'est le bac jaune** (déchets recyclables) qui recevra la plupart de vos déchets de Noël :

- **Tous les emballages** (carton découpé, plastique et métal) et tous les papiers, y compris les pots, barquettes, sacs et films en plastique...
- **Les boîtes métalliques** : conserves de foie gras, de marrons, canettes de soda...
- **Les briques** de crème fraîche, de lait, de jus de fruits...
- **Les emballages en carton ou en plastique** : de beurre, de saumon, de charcuterie, de bonbons, les papiers cadeaux, les sacs en papier kraft, les pots de yaourt, les bouchons et couvercles, les films étirables, sacs...
- **Les catalogues** de jouets



**Dans le bac marron** (compostage) :

- **Tous les déchets de cuisine ou de repas**, les coquillages, les coquilles de noix, les noyaux de fruits, les os, les nappes en papier, filtres à café.



**Dans le bac gris** : tous les déchets non recyclables

- Boules de sapins ou vaisselle cassée, guirlandes abîmées, des objets usés (brosse à dents, éponge...),
- Couches de bébé, cotons...

Et en déchèterie, vous viendrez apporter par exemple vos grands cartons, votre sapin de Noël, qui finira sa vie en compost Ferti Vert, les mousses de calage en polystyrène ou des appareils électrique qui ne fonctionnent plus.

## # EN BREF...

### Annulation de l'enquête publique sur le permis d'aménager les anciennes papeteries de Voreppe

En raison d'une erreur de procédure, l'enquête publique en cours est annulée. **Une nouvelle enquête sera prochainement organisée.**

### Influenza aviaire : risque élevé

L'influenza aviaire est une maladie infectieuse animale très contagieuse mais non transmissible à l'homme, qui affecte les oiseaux. À ce jour, 130 cas ou foyers d'influenza aviaire ont été détectés dans la faune sauvage ou dans des élevages en Europe, dont 3 en France. Dans ce contexte et à l'approche de la période migratoire de la faune sauvage, la France est placée en risque « élevé » au regard de la progression rapide du virus.

**Des mesures de prévention renforcées doivent s'appliquer afin de protéger les élevages :**

- > Mise à l'abri des volailles des élevages commerciaux (professionnels) et la claustration ou mise sous filet des basses-cours,
- > Interdiction de l'organisation de rassemblements des volailles,
- > Conditions renforcées de biosécurité pour le transport, l'introduction dans le milieu naturel de gibiers à plumes et l'utilisation d'appelants,
- > Interdiction des compétitions de pigeons voyageurs au départ ou à l'arrivée de la France jusqu'au 31 mars,
- > Vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet.

Il est rappelé que tout détenteur d'oiseau (poule, pigeon, paon,...) est tenu d'en faire la déclaration auprès de la Mairie, et qu'un propriétaire d'oiseaux qui constaterait une mortalité anormale de ses animaux est tenu d'alerter sans délai son vétérinaire.

**Le service de santé et de protection animales et de l'environnement de la protection des populations est à la disposition des éleveurs et des détenteurs d'oiseaux pour tout renseignement complémentaire :**  
ddppspae@isere.gouv.fr



## VOREPPE OFFICIELLEMENT « VILLE PRUDENTE »

Mercredi 17 novembre à l'occasion du salon des Maires, Voreppe fait partie des 15 communes de la région Auvergne Rhône-Alpes officiellement labellisées « Ville prudente ».

Ce label, attribué par l'association de prévention routière « *valorise les communes les plus exemplaires en matière de prévention routière* ». Un niveau de labellisation, de 1 à 5 cœurs, est attribué à chaque commune après étude d'un questionnaire d'évaluation et la visite sur place d'un représentant de l'association.

Voreppe, pour la qualité des initiatives réalisées ou en cours, **a obtenu 1 cœur.**

« *C'est une base de départ, qui reconnaît le travail déjà réalisé en matière de prévention routière depuis plusieurs années, en lien avec les Comités de quartier. Les aménagements de sécurité, les campagnes de prévention sur la vitesse sont les premiers pas d'une démarche qui sera menée en lien avec les habitants pour franchir un nouveau cap et nous amener vers un véritable partage de l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes.*

Il s'agit également d'accélérer les transitions écologiques en incitant à une autre façon de vivre la ville, pour une meilleure qualité de vie » explique Anne Platel, adjointe en charge des quartiers, du cadre de vie et de l'espace public.

**“ CETTE DÉMARCHE DOIT NOUS AMENER À FRANCHIR UN NOUVEAU CAP VERS UN VÉRITABLE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC ”**



Christine Carrara, adjointe aux mobilités, lors de la remise du label au salon des Maires

« *La ville prudente se déclinera sur plusieurs axes dont un volet prévention sur l'usage des nouvelles mobilités et une sensibilisation à la vitesse* » complète Christine Carrara, adjointe en charge des mobilités.

Ce label est attribué pour 3 ans. Voreppe sera donc réévaluée en 2024.

**Pour en savoir plus :**  
[www.villeprudente.fr](http://www.villeprudente.fr)

## Les bons gestes contre les intoxications au monoxyde de carbone

**Chaque année, le monoxyde de carbone provoque près de 1300 épisodes d'intoxication et est responsable d'une centaine de morts.**

En période hivernale les risques augmentent avec l'utilisation des appareils de chauffage.

Il est important que chacun connaisse les bons gestes à adopter pour les éviter. Aussi, nous relayons la campagne d'information et de prévention du Ministère des Solidarités et de la Santé en mettant à votre disposition sur [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr) la brochure « **Les dangers du monoxyde de carbone** » qui présente les dangers de ce gaz, et les bons conseils pour éviter les intoxications.

## TÉLÉTHON : VOTRE RENDEZ-VOUS SOLIDAIRE LES 3 AU 4 DÉCEMBRE

L'édition 2021 du Téléthon aura lieu du 2 au 4 décembre. Toute l'équipe du Vorepp'Ethon s'est mobilisée pour vous proposer un programme « magique » dont nous vous annonçons les temps forts.



### Vendredi 3/12

**De 14h à 17h :** après-midi festif à la résidence Charminelle, réservé aux résidents.

**19h :** inauguration du Téléthon à l'Arrosoir



**20h :** grand festival de magie à l'Arrosoir.  
Réservation au 06 31 41 93 60  
ou auprès de Farandoles Fleurs Grande rue (04 76 56 61 31).

### Samedi 4/12 : animations non-stop de 8h à 24h !

**À la piscine :** matinée découverte avec Vivre l'eau, à partir de 8h.

#### Place Armand-Pugnot :

- **À partir de 10 h :** séance de zumba, jeux, vente d'huîtres, de crêpes et de vin chaud.
- **À partir de 11h :** initiation à la danse country avec Country Dance.

**À l'Arcade à 18h30 :** tournoi de badminton ouvert à tous.

**> À l'Arrosoir à 19h :** repas spectacle avec Mickaël Landerno (artiste chanteur) organisé par le Comité de jumelage.  
**Prix : 17€ (10€ - 12 ans)**  
**Réservation : 06 31 41 93 60 ou 06 07 10 83 37**  
ou chez Farandoles fleurs (5 Grande rue) au 04 76 56 61 31.

## DANS L'ESPRIT DE NOËL, AIDE ET ACTION RELANCE SON OPÉRATION BOÎTES SOLIDAIRES

L'association Aide et Action Isère a relancé son opération « boîtes solidaires » qui avait connu un grand succès l'année dernière.

Le principe est simple : remplir de petits cadeaux une boîte à chaussures, à déposer auprès d'un des partenaires de l'initiative.

« Quelque chose de bon ou de beau, de chaleureux, pourquoi pas aussi une carte, un dessin. L'idée, c'est de faire plaisir, d'apporter une étincelle de joie en cette période de Noël » explique Claudette Morel, responsable locale de cette association. « Ces boîtes sont principalement destinées à des adultes, femmes et hommes. Les articles offerts ne doivent pas être nécessairement neufs, mais doivent être propres et en bon état. Couvertures et boîtes doivent être emballés séparément et la boîte ne doit pas être fermée. Nous collectons aussi du papier cadeau » précise-t-elle.



### Appel à bénévoles :

L'Espace Rosa Parks met ses locaux à disposition pour l'emballage des boîtes dimanche 5 et 12 décembre, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

**Les boîtes solidaires doivent être déposées au plus tard dimanche 12 décembre auprès de l'un des partenaires de l'opération : Farandole Fleurs, Biocoop, la boutique du Secours catholique, l'Espace Rosa Parks.**

## LA COLLECTE DES SAPINS, C'EST JEUDI 6 JANVIER 2022 !

La collecte des sapins s'effectuera très tôt **jeudi 6 janvier 2022** et ne sera faite que dans certaines rues du centre-ville (liste sur [www.paysvoironnais.fr](http://www.paysvoironnais.fr)).

Après avoir vérifié que votre rue est concernée, il est **impératif de déposer les sapins sur le trottoir la veille au soir sans décoration, sans sac, ni plastique, ni pot.**

**Pour les autres quartiers, les sapins devront être apportés en déchèterie car ils sont interdits dans les poubelles.**



**L'hygiène Zéro déchet : jetez-vous à l'eau en passant du jetable au lavable !**

**Les couches lavables : un atelier découverte**

Jusqu'à ce qu'il soit propre, un enfant nécessite en moyenne 6000 couches jetables, soit 1 tonne de déchets à collecter et à traiter.

Et si vous passiez aux couches lavables ? C'est mieux pour l'environnement et en plus elles sont trois fois moins chères.

Le Pays Voironnais propose un atelier découverte **mardi 14 décembre à 17h** au Centre Social Rosa Parks à Voreppe .

Possibilité d'emprunter un kit d'essai avec plusieurs modèles suite à votre participation.

**Inscription : inscriptioncoucheslavables@gmail.com**

## #DOSSIER

### EN ATTENDANT LE PÈRE NOËL ... ET MÊME APRÈS !

Du 17 au 29 décembre, une synergie joyeuse et lutine fera de Voreppe une ville animée en attendant le Père Noël et même après.

Pendant 15 jours, de nombreuses animations traditionnelles ou plus inattendues attendront petits et grands pour les plonger dans l'esprit de Noël.

Découvrez la programmation concoctée par plusieurs partenaires et soyez nombreux à profiter de ces animations dans cette ambiance si particulière qui réchauffe au cœur de l'hiver.

## ANIMATIONS DE NOËL

## LUDOTHÈQUE

Vendredi 17 décembre à la ludothèque

## Soirée jeux

en partenariat avec la MJC. Venez expérimenter des grands jeux en équipe.  
À partir de 7 ans - Gratuit - Sans inscription. 19h - 22h

## ESPACE ROSA PARKS

Mardi 21 décembre à l'espace Rosa Parks

## Spectacle « Le cirque des étoiles »

de la Compagnie *Comme une étincelle*. Ici le cirque est au coeur d'une histoire dans laquelle le spectacle vivant rencontre le cinéma d'animation avec humour, tendresse, et férocité !

À partir de 3 ans - Sur inscription - Gratuit. 16h - 17h.

Jeudi 23 décembre Espace Rosa Parks

## Contes en Jeux « Mouffles, sapins et boules de neige »

Histoire lue et mise en musique. La ludothèque sera aménagée pour que les enfants puissent ensuite jouer en lien avec l'histoire.  
à partir de 5 ans - Gratuit - Sur inscription. 16h - 17h30.

## ASSOCIATION L'ATTRAPE-COEURS

Mardi 27 décembre à l'Arrosoir

## Spectacle « Le secret du père Noël »\*

de et avec Philippe Fourel.

Marionnettes, magie, ventriloquie. Tout public - à partir de 3 ans.  
Durée 50 mn, suivi d'un goûter offert. 15h30

Mardi 28 décembre à l'Arrosoir

## Animations guirlandes

de papiers colorés et perles. à partir de 5 ans  
limité à 15 enfants - Gratuit (matériel fourni). 10h - 11h30

## Spectacle de chansons\*

avec Freddy Zuchet. Tout public - à partir de 4 ans.  
Durée 55 mn, suivi d'un goûter offert. 15h30

Mercredi 29 décembre à l'Arrosoir

## Animations guirlandes

de papiers colorés et perles. à partir de 5 ans  
limité à 15 enfants - Gratuit (matériel fourni). 10h - 11h30

## Spectacle de cirque\*

avec les frères Vini. Tout public - à partir de 3 ans.  
Durée 55 mn, suivi d'un goûter offert. 15h30

\* Tarif des spectacles : 5€ / Gratuit pour les moins de 16 ans.  
Places limitées, réservation conseillée : SMS : 06 86 31 91 79.

## UNION DES COMMERÇANTS

Tout le mois de décembre

## Jeu de Noël des commerçants

2000€ de bons cadeaux à gagner en faisant ses courses  
chez les commerçants de l'association.

## Lettre au Père Noël

Lettre à remplir avec les souhaits des enfants. Tirage au sort  
pour gagner des places au cinéma Le Cap.

Samedi 18 décembre dans la Grande Rue

## Sculpture sur bois à la tronçonneuse Toute la journée

## Déambulation du clown Gildas Toute la journée

## Spectacle du clown Gildas 16h30

Mercredi 22 décembre dans la Grande rue

## Balades à poneys Toute la journée

Présence du Père Noël qui distribuera des friandises  
et récoltera les lettres des enfants. Toute la journée

## VILLE DE VOREPPE

Vendredi 17 décembre

Place Florence Arthaud (à côté de l'espace Rosa Parks)

## Présence du Père Noël et du clown Gildas

16h - 18h30

Inauguration de la place Florence Arthaud  
et résultats du concours de décorations de Noël

16h30

Concert de musique gospel  
avec le groupe *Les Gosses Belles*

17h15

## Feu d'artifice

18h30 / Parking du Rif Vachet

## MJC

Du 20 au 24 décembre à la MJC

## Stage « Construis ta caisse ! »

Construction de caisses à savon pour le carnaval. De 9 à 17 ans -  
Sur inscription - Participation de 1 €. Accès libre entre 10h et 17h.



## Retour du service médico-social à l'Espace Rosa Parks

Le service médico-social est ouvert :

- Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Lundi l'accueil s'effectue par téléphone.
- Pas d'accueil du public le vendredi après-midi. Pour les urgences, répondur téléphonique.

Concernant l'activité PMI, consultations médicales les **mercredis matin** et permanences de la puéricultrice les **mercredis de 14h à 16h**.

Des professionnelles du Département de l'Isère (secrétaire médico-sociale, assistantes sociales, puéricultrice, médecin) disponibles pour écouter, évaluer, accompagner et orienter les usagers.

Tél : 04 57 04 00 80.

## LA PLACE FLORENCE ARTHAUD REJOINT LES ILLUMINATIONS DE NOËL

La place Florence Arthaud, qui vient juste d'être achevée et sera inaugurée vendredi 17 décembre, fera partie des sites qui seront illuminés pendant toute la période des fêtes.



Les autres implantations sont, comme l'année dernière, des lieux de passage pour en faire profiter le plus grand nombre. Les Voreppins retrouveront ainsi avec plaisir les boules éclairantes Grande rue, des grands sapins illuminés devant l'Arrosoir, à la gare, place Thévenet, devant la résidence Charminelle et au Chevalon, des sapins illuminés place Debelle, un mât éclairé sur le parking de l'Arcade, des illuminations avenue Chapays et avenue H. de Balzac.

Toutes les lumières seront produites par des lampes à faible consommation, pour préserver l'environnement.

Coût total : 21 500 € TTC dont 7 500 € TTC pour les nouvelles illuminations.

# #QUARTIERS

## BOURG RIVE DROITE, LES BANNETTES, CHAPAYS, CHAMP DE LA COUR

### UN BOSQUET À L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE DU VORZARET

L'entrée du cimetière du Vorzaret a bénéficié de la plantation de 14 arbres (1 chêne, 3 cèdres, 5 érables et 5 poiriers d'ornement) qui donneront ainsi, en grandissant, un effet « bosquet » à cet accès que d'aucuns trouvaient un peu « nu ».

Après la végétalisation des allées par la technique de l'hydro seeding réalisée en 2018, c'est un peu plus de verdure pour ce lieu de mémoire et de recueillement.



# #QUARTIERS

## SAINT-NIZIER, RACIN, MALOSSANE

### LES ROUTES DE RACIN ET DE CHALAIS PASSENT À 30 KM/H

Les routes de Racin et de Chalais sont passées de 50 km/h à 30 km/h. Une mesure de bon sens sur une route sinueuse, parfois étroite et très fréquentée et pas seulement par des véhicules, en parfaite cohérence avec le label Ville prudente récemment attribué à Voreppe (voir notre article p 9).



## BOURG-VIEUX, BOUVARDIÈRE, VOLOUISE

### UNE BARRIÈRE TOUTE NEUVE POUR LE SQUARE DOMINIQUE VILLARS



Une barrière en bois toute neuve (90 mètres linéaires) vient d'être posée pour clore le square Dominique Villars.

Les entrées ont également été équipées d'un « passage sélectif » : ce dispositif, conforme aux normes d'accessibilité, permet d'empêcher les 2 roues de pénétrer dans l'enceinte du square.

Cet aménagement fait suite à une demande du comité de quartier soucieux de mieux sécuriser cet endroit très fréquenté des familles avec ses jeux pour enfants.

Coût : 16 000€ TTC.

# #PORTRAIT



## DOMINICK KOLESNICOFF PARI GAGNÉ AU CONCOURS LÉPINE

Un Voreppin médaillé de bronze au concours Lépine 2021 ! Il y présentait son invention l'Équitable. Cet ustensile permet de couper... équitablement gâteaux, pizzas, tartes et même des fruits. Il fallait y penser ! C'est ce qu'a fait Dominick Kolesnicoff, dirigeant de la société d'ingénierie **DK produkt**. De retour de cette aventure inédite, il nous livre ses impressions.

**Comment vous est venue l'idée de cet objet à l'apparence toute simple ?**

« Je réfléchissais à un ustensile de cuisine qui se planterait au centre du plat à partager sans l'abîmer. Munie d'un manche et de 3, 4 ou 5 ailettes, mon invention permet de découper des parts égales. D'où son nom ! De plus il s'adapte à toutes sortes de préparations ».

**Comment se passe le concours vu de l'intérieur ?**

« Cette expérience se vit comme un rêve. Mon père était un passionné du concours Lépine et m'en parlait souvent. Les candidats sélectionnés présentent leur invention aux visiteurs lors de la Foire de Paris. L'Équitable a reçu un bon accueil. Il y a eu aussi les tv et radios : France 2,

M6, France info et France inter. 10 jours grisants et épuisants à la fois ! ».

**Et ensuite, quelle destination pour l'Équitable ? Où le trouver ?**

« L'Équitable a été mis au point à Tullins avec ATK et à Vinay avec Baxter injection. Après quelques préséries, il va être commercialisé et proposé à la vente sur mon site internet ».

Cerise sur le gâteau, l'Équitable se décline en plusieurs couleurs ! Un attrait de plus pour cet ustensile ludique et multifonction qui a l'art de mettre tout le monde d'accord et de soigner la présentation !

Avec l'équitable, plus de jalousies autour de la table !

Bonne humeur garantie surtout à l'heure du dessert.

**POUR COMMANDER L'ÉQUITABLE PAR MAIL :**

dkprodukt6@gmail.com et sur le site dkprodukt.com

## L'HISTOIRE DE NOS HAMEAUX RACONTÉE PAR LA TOPONYMIE (PARTIE 2)

Paul Girard, fin connaisseur de notre histoire locale et auteur de l'ouvrage « Histoire et traditions à travers la toponymie » qu'il a réalisé sur l'histoire des hameaux de Voreppe, nous raconte les hameaux de Voreppe. Au menu de cette seconde partie, les hameaux de Brandegaudière, du Chevalon, de Saint-Vincent du Plâtre, de Gachetière et de Rivalière.

### Brandegaudière

Eu la Breguereryri en 1262, Brandegaudier en 1704 puis Mas de Brandegaudière en 1756.

Brande signifie *lande*, puis par extension, toute lande de bruyères, myrtilles, genêts, ajoncs, terrains vagues, friches, jachères. Sa forme ancienne *breguerery*, qui est probable, est proche de *brugyrettes*, *brugerette*, *brugière* et fait penser au terme générique qui désigne une étendue couverte de buissons bas tels que des bruyères ou des végétaux analogues.

En 1759, ce hameau comptait 31 parcelles, 6 maisons, 5 granges. Les bateliers qui naviguaient sur l'Isère avaient coutume de s'y installer.

### Chevalon

Chevallong en 1652, Hameau de Chez Chevalon au XVII<sup>e</sup>, puis Chevalon sur la carte de Cassini.

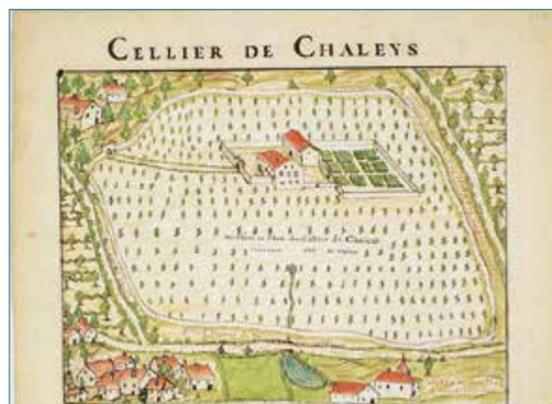


Illustration : Chez Chevallon dans une iconographie des Chartreux de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le cellier de Chalais.

Le nom de ce hameau est d'origine patronymique. La préposition *chez* précédant un nom fait partie des modes de désignation assez récents et comporte une notion de propriété. *Chez* en langue d'oïl s'inspire du latin *casa*. *Chez Chevallon* signifie la propriété, la maison d'un dénommé Chevallon, puis par extension l'ensemble du hameau. En 1759, le hameau comportait 47 parcelles, 20 maisons, 2 granges, 4 celliers, 3 fours.

### Saint Vincent du Plâtre

*Ecclesia Sancti Vincenti* au XI<sup>e</sup> siècle puis *Sanctus Vincentius* en 1232, *Cappellanus Sancti Vincentii de Plaustis* au XIII<sup>e</sup> siècle et *parrochia Sancti Vincetii de Plaustis* en 1412.

Situé près de l'ancienne voie romaine le site a été occupé dès le 1<sup>er</sup> siècle avant JC.

Son église fut détruite à la Révolution. L'Atlas de Dupuy dénombre 15 parcelles, 7 maisons, 1 grange, 1 four et 1 moulin actionné par le ruisseau de Volouise.

### Gachetière

*Cacheteria* en 1388 puis *les Gachets* en 1639 puis *Mas de Gachetière* dans l'Atlas de Dupuy qui y recensera 43 parcelles, 9 maisons, 4 granges.

Le hameau Gachetière tire son nom de celui d'une vieille famille de Voreppe, les Gachet, qui vont y résider durant plusieurs siècles.

### Rivalière

*Rivaillière* le nom apparaît en 1699.

Le terme est issu du latin *rivus*, qui qualifie une terre située à proximité d'un ruisseau. La partie Est de ce hameau jouxte le ruisseau du Palluel.

En 1759, l'Atlas de Dupuy compte. 61 parcelles, 15 maisons, 5 granges, 1 four, 1 moulin.

Paul Girard

### Avis de recherche

En vue de sa restauration, la Ville recherche des photos anciennes du lavoir situé à l'intersection des rues Docteur Rome, Lambournay, Tupinière et Porte des Pallaches.

Prendre contact avec Marc Descours, Conseiller municipal délégué à la Sécurité des Établissements Recevant du Public et au patrimoine : 06 13 27 22 04.



## QUEL CHOIX POUR NOS ENFANTS ?

Avant 2017, le centre aéré était géré par la MJC via une convention et l'accueil périscolaire par la Ville. En 2017, la majorité fait le choix politique de mettre en place une Délégation de Service Public (DSP) alors que d'autres organisations pouvaient être adoptées. Derrière l'argument de la continuité éducative, les motivations économiques et de facilité de gestion sont bien présentes.

Le contrat arrivant à échéance fin 2021, un nouvel appel d'offre est lancé le 23 avril pour renouveler cette DSP. La majorité a choisi l'IFAC lors du conseil municipal du 25 novembre pour une prise de fonction le 1er janvier. Une décision prise à juste 1 mois de la fin du contrat, alors que l'échéance était connue depuis 4 ans.

Le leitmotiv « tous les salariés seront repris » justifie-t-il un tel manque de considération pour la MJC quant à sa responsabilité d'employeur dans l'accompagnement humain de ses salariés et de son engagement vis-à-vis des familles ?

Dans les documents soumis au vote, une nouvelle organisation est établie, décalant les temps d'accueil périscolaire (TAP) une heure plus tard.

Les TAP sont l'occasion pour les enfants finissant l'école à 15h45 au lieu de 16h30 de s'ouvrir à de nouvelles activités. Ce décalage à 16h45 aura des conséquences sur la fréquentation : les parents laisseront-ils attendre leurs enfants 1 heure en garderie ?

Quant au temps de l'aide aux devoirs prévu pour que les enfants restant tard finissent leur travail avant de rentrer à la maison, il est désormais en même temps que les TAP. Les enfants devront choisir.

Aucun document ne détaille la tarification aux familles, si ce n'est un « 8 €/h » dans une annexe. Aujourd'hui l'inscription aux TAP est de 8 € par cycle et non par heure. A-t-on prévu de faire exploser les tarifs ? Les enfants qui restent tous les jours et qui décident de faire un TAP par jour devront-ils payer 32 € ? On nous dit que le tarif sera identique. Le prestataire fera-t-il l'heure de garderie gratuite ou bien sera-t-elle facturée ?

Les réponses à ces questions ont montré une méconnaissance de la tarification actuelle et pire, de la tarification contractuelle proposée au vote.

Comment accepter dans ces conditions un contrat mal ficelé qui engage pour 4 ans l'accompagnement de nos enfants ?

Les discussions pour la MJC ne sont pas terminées : la remise en question par la municipalité du cadre du financement de ses actions jeunesse, questionne aujourd'hui son avenir.

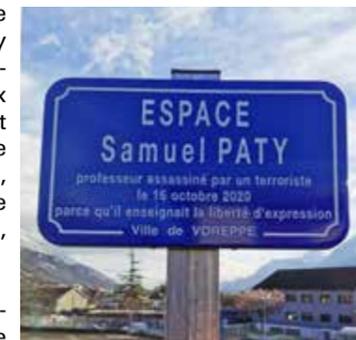
Nous remercions la MJC pour la qualité de son travail et de son investissement.

Très bonnes fêtes de fin d'année !

Le groupe VoreppeAvenir  
<http://VoreppeAvenir.fr>

## L'ESPRIT DE RÉSISTANCE

Ce jeudi 2 décembre l'espace Samuel Paty situé devant le collège André Malraux a été officiellement inauguré en présence de nombreux élus, des représentants de l'Éducation Nationale, d'élèves et habitants.



Retenir un emplacement au nom de ce professeur assassiné par un terroriste qui a dévoyé des préceptes religieux a été fait dans la foulée de ce meurtre odieux et acté à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Honorer ce professeur et sa mémoire doit nous permettre de transmettre les valeurs qui fondent notre République.

**La Liberté** : liberté d'expression, liberté d'enseignement, liberté de la presse. Dans notre démocratie, cette garantie est fondamentale. Et si des propos, des postures viennent à parfois heurter, choquer certains d'entre nous, ce n'est ni sur des réseaux sociaux, ni par des actions de menaces et de violences verbales ou physiques mais bien par le recours à des voies de justice que les positions seront tranchées. À cette liberté d'expression est intimement liée la liberté de croire ou ne pas croire à des idéaux religieux, garantie portée par les principes de laïcité.

**L'Égalité** : égalité qui permet, à tout endroit de France, d'accéder aux mêmes possibilités, et ce par notamment notre école républicaine. Samuel Paty était professeur, il enseignait l'histoire et la géographie dans un collège. Aujourd'hui, devant le collège André Malraux, écrivain illustre, militant anti fasciste, résistant, grand défenseur de la culture, l'espace Samuel Paty rappelle l'ardente obligation de l'éducation, de la transmission des savoirs face aux relativismes, aux obscurantismes, aux rumeurs et informations fallacieuses.

**La Fraternité** : fraternité qui engage les actions de solidarité, de soutien, de respect d'autrui au-delà de nos origines, nos parcours, nos professions, nos convictions morales, spirituelles, politiques. Cette fraternité nous permet de soutenir les plus fragiles, dont les enfants.

Voreppe est une ville dont les habitants ont, de longue date, appris ces valeurs et les ont défendues. Préserver cet état d'esprit de résistance face aux idéologies nau-séabondes, aux actes criminels est dans notre ADN. C'est tout le sens des symboles, du monument de la Résistance d'Émile Gilioli, de la gendarmerie Colonel Arnaud Beltrame, et de cet espace Samuel Paty.

Puissent ces rappels encourager toutes les générations, tout spécialement les plus jeunes, à la vigilance et au respect de notre devise républicaine.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020

## Colis de Noël et repas Festif

Pour les fêtes de fin d'année, les seniors voreppins de plus de 74 ans ont eu le choix entre un colis gourmand et un repas festif offerts par le CCAS.

Les colis seront à retirer en mairie courant décembre lors de 2 permanences de rencontre avec les élus. Un courrier précisant sur quel créneau venir est adressé à chaque personne concernée. La distribution à domicile, par les élus et administrateurs du CCAS, pour les personnes ne pouvant se déplacer, a commencé le 29 novembre et se poursuivra jusqu'au 7 décembre 2021.

Le repas festif aura lieu mercredi 26 janvier 2022 à l'Arrosoir\*.

Les personnes inscrites recevront leur invitation début janvier. Le repas sera préparé et servi par les élèves du Lycée Professionnel des Portes de Chartreuse. (\*sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires).

## Seniors en vacances 2022

La destination envisagée est La Grande Motte sur la dernière semaine de juin. Deux réunions d'information auront lieu à partir de fin janvier. Toutes les informations dans le Voreppe Emoi de janvier 2022.



## Ateliers "mémoire"

Animés par la Carsat

Rappel des dates : **lundis 6,13 et 20 décembre 2021 de 14h30 à 16h** en mairie.

## Sophrologie

Rappel des dates : **jeudis 2 et 16 décembre 2021 de 9h à 10h** en salle Armand-Pugnot.

**Rappel : Pass sanitaire et port du masque obligatoires pour participer aux ateliers**

# #MÉDIATHÈQUE STRAVINSKI



## Scènes de vie, Vies de quartier, Une exposition de vos photos !

Pendant les Nuits de la lecture, la bibliothèque Igor Stravinski organise une exposition de photos lors d'un bal folk d'hiver aux couleurs d'antan, avec vos clichés ! C'est l'occasion de partager vos souvenirs de quartier ou de scènes de village d'avant 1970 : fêtes de village, marchés, concours, rassemblements, etc.

Mais nous avons besoin de vous : confiez-nous vos photos pendant quelques jours. Nous en prendrons le plus grand soin.

Couleurs, noir et blanc, polaroids, ou même photos d'articles de journaux : peu importe, tant qu'elles représentent des animations dans vos rues, avant 1970 !

Déposez-les à la bibliothèque de Voreppe avec, au dos, vos noms, prénoms, n° de téléphone, et numérotées (1/12, 2/12...) avant le 24 décembre 2021, 16h.

L'exposition aura lieu du vendredi 14 janvier au mercredi 16 février 2022.



## Atelier presse et actualités au temps du numérique et des infos

Avec François Carrel, journaliste, apprenez à décrypter l'information à chaud et à reconnaître les fausses informations.

**Samedi 4 décembre à 14h.**

Ados & Adultes. Sur inscription.

## Atelier créatif avec Isabelle Dumontaux

Créations autour de l'objet livre, sur le thème de l'hiver et des fêtes de fin d'année.

**Mercredi 15 décembre à 15h.**

Enfants à partir 4 ans. Sur inscription.

## Book club : A year in America

Au rythme d'une séance par mois, le club lecture vous accueille pour découvrir la littérature américaine. Et à la fin de l'année, votez pour votre préféré !

**Vendredi 17 décembre à 18h.**

Ados & Adultes. Sur inscription.

## Atelier débat...

on en discute :

Faut-il être préparé pour recevoir une information ? En compagnie de Dominique Osmont, travaillez et réfléchissez autour des mots, en particulier le langage des médias.

**Samedi 18 décembre à 14h30.**

Tout public à partir de 16 ans.

Sans inscription.

## Histoires sur le pouce

Signons autour de Noël

« Racontines » pour les tout-petits. Séance « Signe avec bébé » par Harmonie (Signe avec Harmonie).

**Mercredi 22 décembre à 10h.**

Enfant de 18 mois à 3 ans.

Sans inscription.

Le Centre Social n'est pas soumis au Pass sanitaire pour ses activités se déroulant dans ses locaux.



Le centre social sera fermé du **vendredi 24/12 à 16h au lundi 3/01 à 8h30.**

Le programme des vacances de fin d'année est disponible.

Les inscriptions se feront le samedi 4 décembre de 9h à 12h.

## ASL, atelier de français

Les mercredis de 9h à 11h.

Des bénévoles vous proposent d'améliorer votre français afin d'acquérir une plus grande autonomie dans les démarches de la vie quotidienne. **Gratuit. Pour tous renseignements, contactez l'Espace Rosa Parks.** (Sauf pendant les vacances).

## « Café des habitants »

Le mardi 7 décembre de 9h à 10h30.

Un moment pour faire connaissance, discuter, échanger des idées de sorties, d'activité, construire ensemble de nouveaux projets...

## Atelier Cuisine « Mensuel »

Mardi 14 décembre de 9h à 13h15.

L'atelier s'adapte aux conditions sanitaires : ce temps convivial se déroulera dans la grande salle, chaque personne aura sa table et mangera ce qu'elle a cuisiné, tout en partageant sa bonne humeur ! Sur inscription 3,26€/pers.

## Atelier Couture

Animé par N. Dumont, venez vous initier ou vous perfectionner dans une ambiance conviviale !

Sur inscription (par trimestre).

## Les permanences régulières

### Médiation numérique

Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette), échanger avec ses proches (envoyer/recevoir des mails, messagerie instantanée), apprendre les bases du traitement de texte, naviguer sur Internet, aider les usagers à réaliser leurs démarches en ligne (notamment avec les administrations), mais aussi sensibiliser à l'utilisation des réseaux sociaux et aux mauvais usages d'Internet.

**Gratuit et ouvert à tous. Tous les jours, avec ou sans rendez-vous 04 76 50 61 25.**

### Ludothèque :

Venez partager un moment dans un espace dédié aux jeux ou en emprunter.

**Hors vacances scolaires : mercredi et samedi de 15h à 18h et vendredi de 16h à 19h.**

**Pendant les vacances scolaires : horaires à consulter sur notre programme des vacances ou sur voreppe.fr**

### La P'tite Planète,

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) tous les jeudis de 8h30 à 11h30. Rencontrer d'autres enfants et adultes, partager un moment de jeu, vos expériences... Échanger avec les accueillantes qui vous apportent (si besoin) soutien et accompagnement.

**Ouvert à tous. Entrée et temps de présence libres.**

### Permanence Mission Locale

**2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi du mois de 14h à 17h sur place.** Service pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou à la recherche d'une orientation professionnelle, d'une formation, d'un contrat d'apprentissage, d'un emploi et souhaitant être accompagnés. Elle propose aussi un accompagnement global autour des freins à l'emploi : santé, mobilité, logement.

**Gratuit. Sur rendez-vous 04 76 50 61 25.**

### Mon problème à moi

Des questions et des difficultés de vie quotidienne (trouver le bon interlocu-

teur, comprendre un courrier...).

**Les lundis (matin) sur place.**

Sur rendez-vous 04 76 50 61 25.

### Consultations juridiques

**1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois, de 15h à 16h15 sur place.** Un avocat du Barreau de Grenoble vous conseille. **Gratuit et ouvert à tous.** Sur rendez-vous 04 76 50 61 25.

### Permanence psychologue

**Jeudi 9 décembre.** Cette permanence s'adresse à toute personne (adulte ou en famille) qui traverse une période compliquée (isolement, séparation, parentalité, conflit, chômage, dépression, deuil...). **Sur rendez-vous 04 76 50 61 25. Gratuit, ouvert à tous.**

### Relais Petite Enfance

(nouveau nom du Relais Assistants Maternels)

Pour les parents et les assistants maternels. Permanences de l'animatrice du relais : **les lundis de 9h à 11h et de 16h30 à 19h30, les vendredis de 12h30 à 15h30.**

Programme détaillé : [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr)

# #CARNET

Informations dont le service état civil a connaissance et dont la publication a été autorisée par les intéressés ou leur famille.

## Mariages

- Camille Gamond et Ali Öz

## Décès

- Angèle Pedone Veuve Parchina
- Denise Savin Veuve Guillet
- Marcelle Briant Epouse Berthelot
- André Simiand
- Simone Rosalia Veuve Terrier



**HÔTEL DE VILLE** - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex  
**Horaires** : Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h.  
 Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h. Jeudi : 8h30 - 12h - Fermée l'après-midi.  
 Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.  
 Tél. 04 76 50 47 47 - Fax. 04 76 50 47 48  
 Mail : voreppe@ville-voreppe.fr - Web : www.voreppe.fr -  
 Twitter @voreppe - Facebook @VoreppeOfficiel

## PERMANENCES DE VOS ÉLUS

**Luc Rémond.** Maire de Voreppe.  
 Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

**Anne Gérin.** Adjointe chargée de la Culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines.  
 Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

**Jérôme Gussy.** Adjoint chargé de l'Éducation. Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 62.

**Christine Carrara.** Adjointe chargée des Mobilités.

Sur rendez-vous. Tél : 04 76 50 47 18.

**Olivier Goy.** Adjoint chargé de l'Économie, des finances et de la commande publique.  
 Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

**Nadine Benvenuto.** Adjointe chargée des Solidarités et de la petite enfance.  
 Sur rdv au CCAS.  
 Tél : 04 76 50 47 47.

**Jean-Louis Soubeyroux.** Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement et des nouvelles technologies.  
 Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

## NUMÉROS UTILES

Collecte ordures ménagères :  
 0 800 508 892 (n° vert)

Hôpital de Voiron :  
 04 76 76 75 75

Éclairage public :  
 0 800 84 80 36 (n° vert)

Objets trouvés :  
 04 76 50 47 47 accueil de la mairie

Police municipale :  
 04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

Services de l'eau  
 du Pays Voironnais :  
 04 76 67 60 10 (standard)  
 04 76 67 60 20 (urgences)

Urgence sécurité gaz :  
 0 800 47 33 33 (n° vert)

**Anne Platel.** Adjointe chargée des Quartiers, du cadre de vie et de l'espace public. Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

**Jean-Claude Delestre**  
 Adjoint chargé des Sports.  
 Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

**Groupe opposition.** Voreppe Avenir.  
 Sur rendez-vous. Tél : 06 01 90 64 82.  
<http://VoreppeAvenir.fr>  
 Mail : contact@VoreppeAvenir.fr

## EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :



Suivez le conseil municipal en direct @VoreppeOfficiel  
 ou en replay [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr)

Parmi les délibérations votées par le Conseil municipal du 25 novembre 2021 :

- **Culture** / Mise en place d'un terminal de paiement électronique pour l'école de musique
- **Culture** / Renouvellement de la convention « pack loisirs » avec le Département
- **Éducation** / Choix du délégué pour le Service Public du périscolaire (voir p.8)
- **Éducation** / Projet éducatif de territoire
- **Direction générale** / Mise en place d'un terminal de paiement électronique pour le marché forain

Dès validation par la Préfecture, retrouvez toutes les délibérations sur : [www.voreppe.fr/La Mairie/Conseil municipal/](http://www.voreppe.fr/La Mairie/Conseil municipal/)

## PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 16 décembre**  
 en mairie à 19h.

**PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Mardi 14 décembre**  
 (lieu et horaire à confirmer).

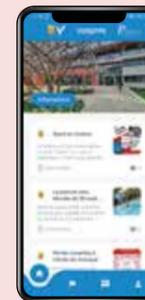
## LES PROCHAINS NUMÉROS...

**Janvier** : sortie jeudi 6 janvier 2022. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 1<sup>er</sup> décembre.

**Février** : sortie jeudi 3 janvier. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 12 janvier.

Attention : vos annonces devront être adressées uniquement par courriel à : [communication@ville-voreppe.fr](mailto:communication@ville-voreppe.fr) en précisant en objet : Écho des associations et en respectant la date limite d'envoi indiquée.

Aucune autre forme de demande (courrier, téléphone,...) ne sera prise en compte.



## Téléchargez Politeia l'application de Voreppe



Avec ce Qrcode vous aurez accès directement à notre application Politeia

Cette application pour smartphone vous informe sur l'actualité municipale, les services, les grands événements sur la commune, vous alerte directement et immédiatement en cas d'urgence ou de danger sur la commune, vous permet de signaler des dysfonctionnements ou des problèmes sur la commune, de répondre à des sondages ou de proposer des idées.

Une fois l'appli téléchargée, recherchez Voreppe dans la rubrique « Mes organismes ». C'est gratuit, sans publicité et sans inscription.

### Pas de smartphone ?

Politeia nous permet de vous alerter en cas d'urgence ou de danger par mail, sms ou message vocal, et même sur téléphone fixe. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de vous inscrire sur le formulaire en ligne sur notre site internet.



## LES GARS DE ROIZE CHANTENT NOËL !

**Concert**  
**Samedi 11 décembre à 17 h**  
 Église Saint Didier de Voreppe.

**Au programme :**

- pièces d'orgue par Marie-Josèphe Caillat et Joseph Coppey,
- contes de Noël par Dominique Bécu,
- chants choraux par le chœur d'hommes Les Gars de Roize,
- et d'autres surprises encore...

**L'entrée est libre dans la mesure des places disponibles – Gratuite – Une contribution volontaire pourra être donnée à l'entracte.**  
**Ouverture des portes à 16h30.**

Et, n'oubliez pas, le passe sanitaire et le port du masque restent obligatoires : les organisateurs ne pourront pas autoriser l'entrée aux personnes non munies de ces deux sésames.

## CLUB ENTRAIDE ET LOISIRS

**Aquagym** (responsable **Danielle Bailly, 06 67 38 30 01**). Quatre cours hebdomadaires sont proposés :

- le mardi de 15h15 à 16h15 et de 16h30 à 17h30, avec Didier Leblanc
  - le vendredi de 9h à 9h50 et de 9h55 à 10h45, avec Alberto Garcia Medina.
- Attention, dernier cours avant les vacances de Noël : vendredi 17 décembre. Reprise le 4 janvier 2022.**

**Gymnastique** (pas de responsable). Deux cours le matin tous les mardis à 9h15 (gymnastique douce) et à 10h30 (gymnastique plus soutenue). Cours dispensés par Nathalie Victor.

**Attention, dernier cours avant les vacances de Noël : mardi 14 décembre. Reprise le 4 janvier 2022.**

**Pétanque** (responsable : **Odette Masuit, 06 42 78 19 53**).

Dates des prochaines rencontres : **les 14 et 28 décembre 2021 à 13h45.**

**Randonnée pédestre** (responsable **Monique Berger, 07 82 90 86 49**).

- Sorties demi-journée : **2 déc.** (Fort de Comboire, 38) et **16 déc.** (Circuit des 2 Châteaux, 38)

- Sorties journée : **9 déc.** (Repas de fin d'année, Montélimar, 26) : visite guidée du Château de Montélimar, arrêt à Suprem'Nougat pour quelques achats, puis déjeuner gastronomique au restaurant "Le Prieuré" à St Marcel-lès-Sauzet. Maximum 60 personnes.

**Séjour 2022** au centre de vacances Cap France Le Duchet dans le Jura du **30 mai au 4 juin 2022**. Les inscriptions sont en cours. Fiche d'information sur site.

**Reprise des sorties le 6 janvier 2022.**

**Sorties Loisirs** (responsable : **Laurence Guénée, 06 14 59 72 49, Mail : el.guenee@wanadoo.fr**).

**Prochaine sortie au mois de février ou mars 2022.**

**Jeux à l'Espace Xavier Jouvin et à la Résidence Charminelle :**

• **Tarot** : lundi et mercredi de 14h à 18h (responsable : **Chantal Herrera**)

• **Tarot rencontres** : vendredi de 20h à 24h (responsables : **Chantal Herrera et Georges Subtil**)

• **Belote à Jouvin** : vendredi de 14h à 18h (responsable : **Chantal Herrera**)

• **Scrabble** : mardi de 14h à 18h (responsable : **Marie-Louise Paugam**)

• **Belote à Charminelle** : mardi de 14h à 17h30 (responsable : **Chantal Herrera**)

**Ces activités continuent pendant les vacances de Noël à condition d'avoir suffisamment de participants.**

**La Présidence Collégiale,**  
**Tél : 07 67 68 90 29.**

## OPÉRATION BOÎTES SOLIDAIRES



À l'occasion du marché de Noël de Voreppe, **Aide et Action en Isère** relance "l'opération Boîtes solidaires" : dans une boîte à chaussure non fermée, mettre des petits cadeaux (quelque chose de bon, de chaud, pour le loisir, la beauté, une carte, un dessin).

**Ces boîtes seront à déposer au marché de Noël sur le stand d'Aide et Action et du 27 au 12 décembre chez Farandole Fleurs, Biocoop, Rosa Parks ou la boutique du Secours Catholique.**

Nous collectons aussi du papier cadeau, pour emballage de ces boîtes. Elles seront ensuite distribuées au plus démunis, par des associations caritatives.

**Infos : 06 73 62 42 20.**

## COREPHA

**Idées cadeaux** : Corepha a édité trois nouveaux ouvrages cette année : "Mémoires de vignes en Pays Voironnais", nouvelle édition, qui vient d'obtenir le prix "Livre Alpin 2021", "Voreppe, Sentinelle des Alpes" et "Halte là ! Voreppe, Juin 1940". Disponibles à notre local le mardi de 17h à 19h.

**Date à retenir** : assemblée générale **18 janvier 2022** salle Armand-Pugnot. Passez de belles fêtes de fin d'année... dans le respect des gestes barrières bien entendu !"

**Ateliers généalogie** : vendredis **10 et 17 décembre** de 15h à 19h.

**Accueil au siège de l'Association 25 chemin des Buissières tous les mardis de 17h à 19h. Corepha - Mairie - 1 place Charles de Gaulle. CS-40147 - 38340 Voreppe. Tel : 04 76 50 26 71 Mail : corepha@orange.fr Web : www.corepha.fr**

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La GV de Voreppe a bien repris ses activités, toujours en respectant les règles sanitaires demandées.

Le redémarrage des activités a été un peu en baisse (conséquence du « covid ») mais les inscriptions se poursuivent activement, il reste des places dans certaines plages horaires. Vous pouvez visualiser tout cela sur le site de la GV.

Pour rappel, nous proposons gym douce, gym dynamique, pilates, stretch, yoga, gym plein-air, course à pied confirmés et débutants, marche active, renforcement musculaire, et activités physiques adaptées.

Les randonnées pédestres du mardi et jeudi ont toujours autant de succès.

**Un séjour raquettes** aura lieu du **23 au 28 janvier 2022** à Samoens. (6j)

**Un séjour « printemps » de randonnée** de 3 jours est programmé **du 6 au 8 mai 2022** dans le Beaujolais, et un autre d'une semaine du **19 au 24 juin 2022** à Jausiers, dans les Hautes-Alpes.

Ces séjours seront bien entendu, sou-

mis aux dispositions de limitation et pourra avoir lieu selon les dernières évolutions des directives sanitaires.

**L'AG de la GV** a eu lieu le 5 novembre. Merci aux adhérents qui ont été nombreux à assister à ce rassemblement, et qui ont eu grand plaisir à se retrouver au pot de l'amitié qui a clôturé la réunion.

La GV Voreppe a prévu de participer au **Téléthon** le **2 décembre** et organisera 2 circuits de randonnée au départ de Voreppe.

Nos traditionnelles **rando-resto** auront également lieu pour les randonneurs du jeudi le **16 décembre** et pour les randonneurs du mardi, le **14 décembre**.

Toutes ces manifestations seront tenues dans le strict respect des dispositions sanitaires en vigueur.

**Toute l'équipe est disponible pour vous renseigner.**

**Pour toute information relative à la vie de notre association et à nos activités, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la GV :**

**<https://www.gv-voreppe.com>**

Le président et toute son équipe vous souhaitent une belle fin d'année, en espérant que tout ira encore mieux en 2022. Gardons espoir, prenez soin de vous. À très bientôt !

## TDKA

Votre association de Tai-chi-chuan et Qi gong de Voreppe propose aux jeunes de découvrir sa nouveauté le **Tao'clown**.

Tu as entre 6 et 15 ans, tu veux découvrir les arts martiaux chinois internes : Tai Chi Chuan.

Mais ça ne bouge pas assez pour toi, c'est trop sérieux, c'est pour les adultes !!! Tao'Clown est pour toi !

Tu découvriras la joie de pratiquer le Tai Chi chuan dans la peau d'un clown.

Te faire plaisir dans le jeu, l'apprentissage des mouvements, l'expression, le partage sans te prendre au sérieux.

Dominique, professeure d'Arts Martiaux et Energétiques Chinois et ... Un peu clown ! t'accompagnera dans cette découverte.

**Lors d'un mini-stage - samedi 29 janvier 2022** 14h à 17h au Dojo du gymnase Pigneguy.  
**10 jeunes maxi : inscription obligatoire. Tarif : 8 Euros.**

**Contact pour renseignements et inscriptions :**  
**Dominique Rey : 06 19 11 70 49**  
**[tdkavoreppe@gmail.com](mailto:tdkavoreppe@gmail.com)**  
**Et sur le site : [www.tdka.fr](http://www.tdka.fr)**

## VOIRONNAIS VOLLEY-BALL



Le Voironnais Volley-Ball vient de dépasser, pour la première fois en 20 ans d'histoire, les 250 licenciés.

Club historiquement issu d'une fusion des clubs de St Jean de Moirans et Voreppe en 2000, nous sommes régionalement reconnus pour notre formation, notre dynamisme et notre qualité de vie associative.

Notre club reste mixte, tourné vers la jeunesse et en capacité d'accueillir tous les publics voulant pratiquer les volley-balls (compétition, loisir, enfant, seniors, sport adapté, etc ..).

**La journée des Volleys et des Solidarités** qui se tiendra le **samedi 18 décembre** au gymnase de la Grande Sure de St Jean de Moirans est un moment très important !

Nous allons proposer un programme riche et dense avec pour maîtres mots : Le volley-ball autrement et les solidarités

**Le programme de cette journée :**

• **9h30-11h30** : Baby-volley et Ecole de volley pour les enfants de 3 ans à 8 ans.

Découverte du Sport Santé et des Volleys Santé pour les seniors actifs et les publics spécifiques (handicapés). N'hésitez pas à venir essayer (tenue de sport et bouteille d'eau bienvenues).

**Venue du Père Noël** et distribution de friandises aux enfants.

Tout au long de la journée, dépôt d'un jouet au pied du sapin au profit du Secours Populaire.

• **Déjeuner** : Huîtres/Saumon et repas en collaboration avec un traiteur en entreprise adaptée.

• **14h-16h** : Tournoi des MJC/MPT du Pays Voironnais (Voreppe, St Jean de Moirans, ...).

**Goûter et temps d'échanges.**

• **16h30 -18h30** : Démonstration de volley assis et initiation.

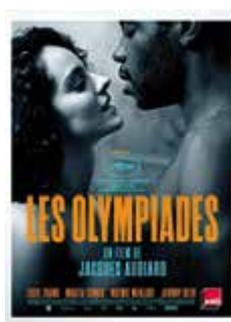
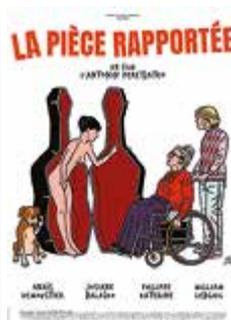
• **19h30- 21h** : Match de gala entre 2 équipes de haut niveau de la région, dont le VVB.

Nous vous attendons nombreux au gymnase de la Grande Sure pour cette belle journée !

# À VOIR AU CINÉMA

LE  
**cap**  
cinéma de  
VOREPPE

**DU 1<sup>ER</sup> AU 21  
DÉCEMBRE**



 **PROGRAMME COMPLET SUR [WWW.VOREPPE.FR](http://WWW.VOREPPE.FR)**

 **SUIVEZ LE CAP SUR SA PAGE FACEBOOK !  
[@CINEMALECAPVOREPPE](https://www.facebook.com/CINEMALECAPVOREPPE)**



Voreppe émoi décembre 2021 N°179. Directeur de la publication : Luc Rémond.  
Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.  
Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques. Ville de Voreppe  
Crédits photos : Ville de Voreppe, Freepik.com  
Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.  
Courriel : [communication@ville-voreppe.fr](mailto:communication@ville-voreppe.fr) / [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr)  
Impression : Direction de la communication et des relations publiques. Ville de Voreppe.